



Auvergne -
Rhône-Alpes



Un troupeau prolifique avec des mises bas de contre-saison et des ventes d'agnelles

Cas type ob12



Un éleveur et de la main-d'œuvre familiale d'appoint (1,2 UMO) sur une exploitation 65 ha

450 brebis Grivette, conduites avec une mise bas principale en septembre et accélération partielle Adhérent à l'Organisme de Sélection

60 ha d'herbe dont 15 ha de prairies temporaires
5 ha de céréales

Ce système se rencontre principalement en Rhône-Alpes, en zone herbagère et en montagne (avec ou sans utilisation de parcours)

- L'exploitation est gérée par un éleveur avec de l'aide ponctuelle, surtout sur l'agnelage de septembre

- La maîtrise de la lutte de contre saison conditionne la réussite de la reproduction

- Un système productif donc exigeant en alimentation

- L'autonomie fourragère est nécessaire

Ce type de système est le plus souvent spécialisé ovin. Avec les mises bas de septembre et celles de décembre, la majorité des agneaux seront vendus de Noël à Pâques, période de cours favorables.

Les agnelages sont répartis sur trois périodes : septembre, décembre et mars. La productivité élevée (1,58 agneau par brebis) et la vente d'agnelles, impliquent des compétences et une maîtrise d'animalier (reproduction, alimentation) élevées. Pour la surveillance des agnelages, l'appoint de main-d'œuvre familiale est nécessaire.

Au printemps et en été, les meilleures brebis (mères à bélier et mères à agnelle) sont luttées en race pure et les agnelles de renouvellement conservées sur les deux périodes de mise bas correspondantes. Pour les autres brebis et à la lutte d'automne, des béliers Ile-de-France (qualifiés pour la production d'agnelles F1 dans le cadre du schéma de croisement à double étage géré par l'Organisme de Sélection) sont utilisés.

Les besoins alimentaires tant en quantité qu'en qualité sont importants, notamment lors des périodes clés (fin de gestation et lactation). L'autonomie en stocks fourragers (380 kg MS par brebis) est possible grâce à l'utilisation d'une partie de la paille pour l'alimentation.

La moitié de la surface est labourable pour cultiver les céréales et planter des prairies temporaires multi-espèces à fort potentiel. Afin d'organiser au mieux le travail et de réduire la pénibilité, la surface en bâtiment doit être suffisante et les équipements adaptés pour faciliter mise en lot et distribution de l'alimentation. Si plus de main-d'œuvre est disponible, ce type d'atelier peut également être combiné à une autre activité (volailles, petits fruits, légumes, agrotourisme). Avec plus de surface, la taille du troupeau peut être plus importante et les ovins associés à des bovins.

LA LUTTE DE PRINTEMPS EST PRIORITAIRE

- Un nombre suffisant de béliers pour les luttes à contre saison
- Une mortalité agneaux maîtrisée en regard du taux de prolificité
- Par sécurité, la lutte de printemps est le plus souvent réalisée en bergerie

Le troupeau est conduit en trois périodes de mise bas dont une principale en septembre. Les brebis ayant agnelé en hiver sont remises en lutte en mars afin de maximiser l'agnelage d'automne. Celles ayant agnelé au printemps sont remises en lutte en été, afin de les "recaler" sur la lutte de printemps l'année suivante.

La fertilité par lutte varie de 60 à 80 % selon la période et la proportion d'agnelles, mais avec l'accélération partielle, le taux de mise bas annuel atteint 100%.

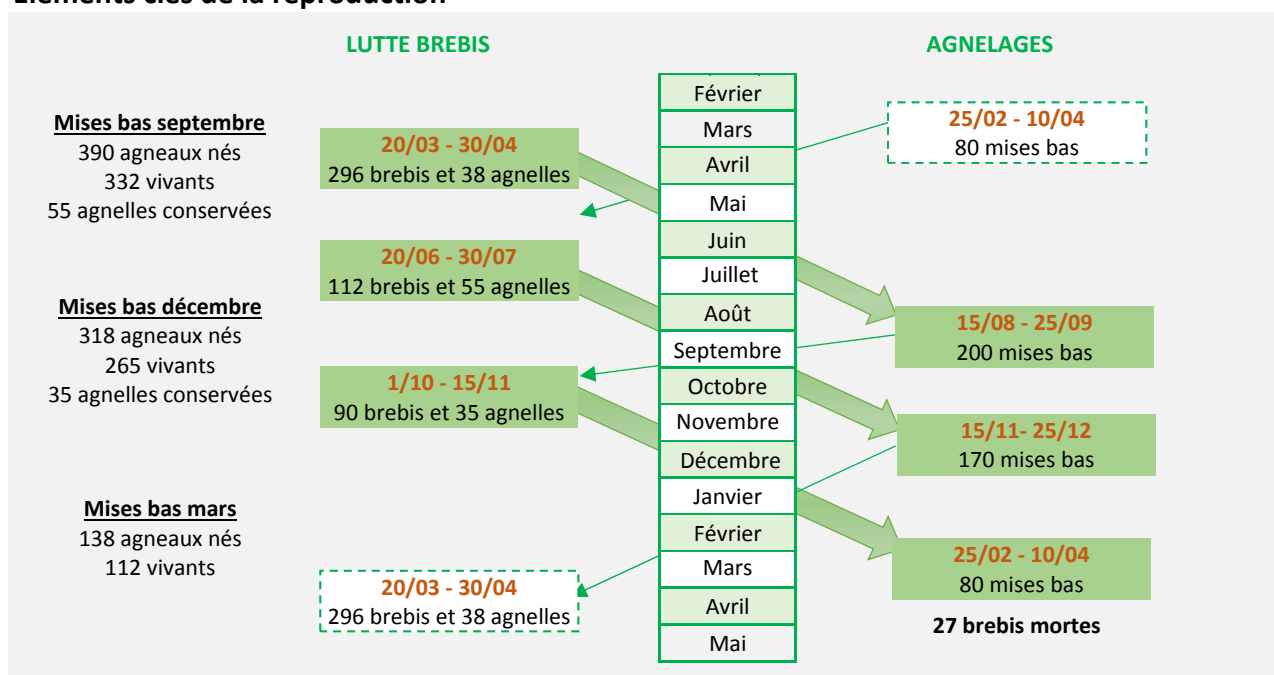
En avril, 120 brebis sont luttées en race pure et 90 en juillet pour assurer le renouvellement du troupeau et la vente annuelle d'une trentaine d'agnelles pures. Le haras de béliers est prévu sur la base d'un bélier pour 25 brebis en contre-saison (avril) et 30 – 35 pour les deux autres périodes.

Les agnelles de renouvellement sont luttées à 10 mois sur les mêmes périodes que les brebis, les 55 nées en septembre sont luttées en juillet et les 35 nées en décembre le sont en octobre. Avec plusieurs périodes de lutte, leur fertilité est bonne. Les réformes sont triées après chaque période d'agnelage.

Une centaine d'agnelles F1 x Ile de France issues des trois luttes sont diffusées chaque année.

La conjugaison de la forte prolificité, du bon taux de mise bas et de la maîtrise de la mortalité aboutit à une productivité élevée.

Éléments clés de la reproduction



Critères de reproduction

UGB totales	69,8
Effectif moyen présent (EMP)	450
Béliers (dont 5 Grivets et 10 Ile-de-France)	15
Taux de renouvellement/EMP	20 %
Taux de mortalité adulte/EMP	6 %

Taux de mise bas/EMP	100 %
Taux de prolificité	188 %
dont brebis	195 %
dont agnelles	160 %
Taux de mortalité agneaux	16 %
dont brebis	15 %
dont agnelles	22 %
Taux de productivité numérique/EMP	158 %

UNE COMPLEMENTATION, PRECISE, SUIVIE ET RIGOUREUSE

- **Les échographies, 40 j après la fin de la lutte sont indispensables pour vérifier la fertilité et pour la maîtrise de l'alimentation en fin de gestation**
- **La séparation des mères de simple et de double, par tranche d'âge de 2 ou 3 semaines, pour ajuster la complémentémentation est conseillée**

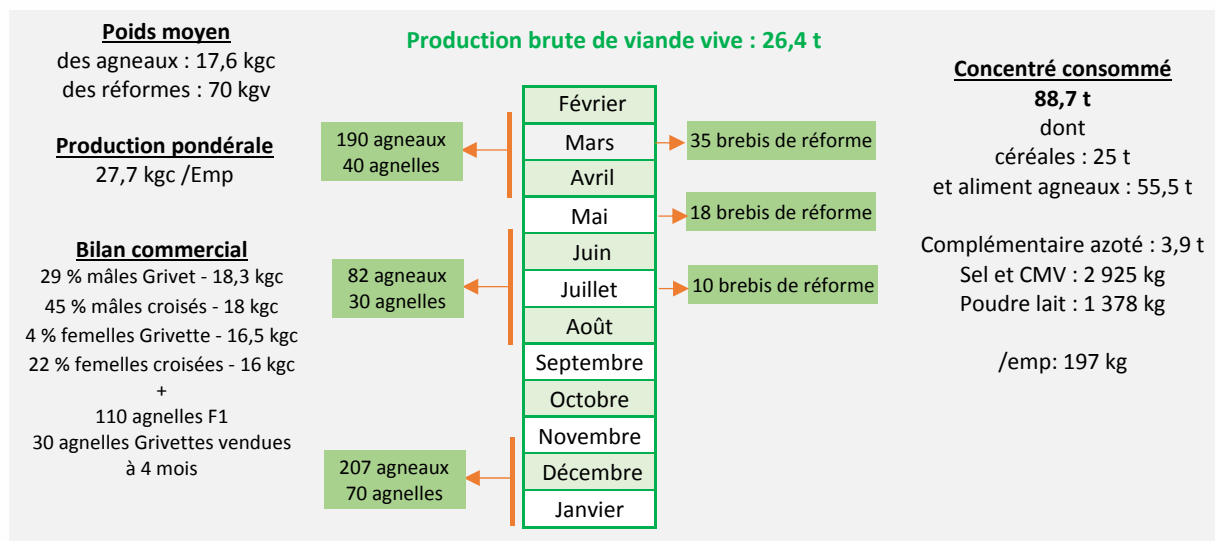
En gestation, les brebis consomment 1,5 kg/j (MS) de fourrage. Un mois avant l'agnelage, elles reçoivent en plus 300 g/j de céréales. Pour les deux dernières semaines, la complémentémentation est portée à 450 g/j de céréales + 50 g/j de tourteau de soja. En lactation, les brebis consomment 2 kg (MS) de fourrage et la complémentémentation dépend du stade de lactation et de la taille de la portée.

Les 5 mois d'hivernage, le rythme élevé de la reproduction et les lactations en bergerie induisent des besoins en stocks fourragers importants.

Les agneaux sont élevés en bergerie. A partir du sevrage qui a lieu vers 70 jours, ils sont allotés selon leur sexe et leur poids afin d'ajuster au mieux la consommation de concentré et d'optimiser la croissance. Les premiers sont vendus à 90 jours, la consommation moyenne/agneau est de 70 kg d'aliment (acheté ou fermier). Environ 80 % des agneaux de boucherie sont valorisés en démarche qualité (Label Rouge, et autres Signes officiels de qualité). Selon le type génétique (race pure ou croisement) et le sexe, le prix et poids des agneaux varient.

La forte prolificité induit un taux d'allaitement artificiel de 10 à 15 %, ces agneaux sont sevrés à partir de 13 kg (et au moins à 5 semaines) pour consommer en moyenne 13 kg de poudre de lait.

Eléments clés de la production de viande et alimentation



Alimentation distribuée

Kg par tête pour la période	Fourrage (kg MS/j)	Céréales (g/j)	T. soja (g/j)
Mère de doubles			
début lactation	2	800	200
milieu lactation	2	550	150
fin lactation	2	300	50
Mère de simple			
début lactation	2	300	50
milieu lactation	2	200	
fin lactation	2	200	

Besoins totaux en fourrages (MS)

- 171 t
(ensilage, foin, regain, paille)
- soit 380 kg/emp

LA GESTION DES RESSOURCES FOURRAGERES EST PRIMORDIALE POUR LA REUSSITE DE L'AGNELAGE DE CONTRE-SAISON

- **Les prairies temporaires constituent ¼ de la SFP**
- **Le foin et le regain constituent 60 % des stocks**

Le chargement technique est de 1,2 UGB/ha SFP. Pour assurer ces besoins en stocks de 2,5 t (MS) par UGB, près de 60 % de la surface fourragère sont récoltés. Toutes les prairies temporaires sont ensilées et récoltées en 2^e coupe ; 40 % des prairies naturelles sont fanées et 9 t de paille sont nécessaires à l'alimentation.

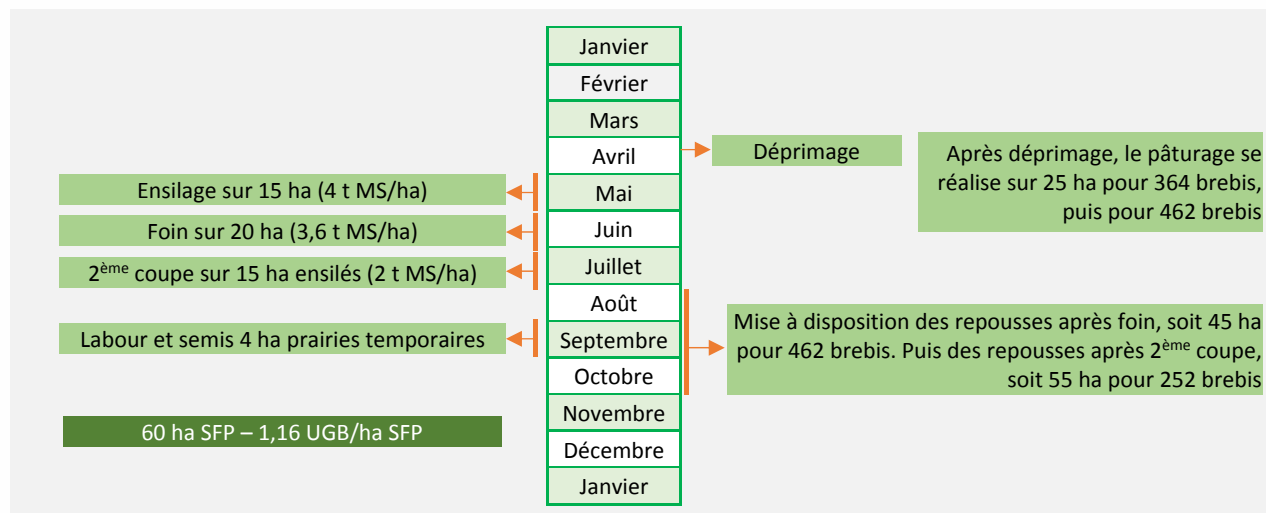
La mise à l'herbe progressive a lieu lors de la première semaine d'avril en montagne, plutôt début mars en plaine. Les premières repousses derrière ensilage sont disponibles début juin, celles après foin fin juillet ; elles sont réservées aux brebis en fin de gestation ou en lutte.

Toutes les lactations se déroulant en bergerie, les effectifs au pâturage sont limités et donc le chargement n'est pas tendu. A l'automne et au printemps, les brebis allaitantes peuvent, selon le parcellaire et les conditions climatiques, pâturer en journée ; si les agneaux les accompagnent, un traitement contre strongles et ténia doit être envisagé. Toutes les surfaces récoltées reçoivent du fumier (ou du compost) une année sur deux à raison de 15 t/ha. Les parcelles ensilées + regain reçoivent 70 unités N en deux fois. Le broyage des refus, courant juillet, contribue à assurer un bon entretien des prairies et une herbe de qualité aux animaux.

La montée d'une partie du troupeau en estive, de bonne qualité, est possible à condition de renoncer à un suivi de paternité pour les luttés qui s'y déroulent et de redescendre suffisamment tôt les brebis qui agnellent en septembre, afin de les préparer.

La chaux est épandue tous les 3 ans (800 kg/ha).

Éléments clés de la conduite des surfaces fourragères



Fertilisation

	ha	Minérale Unité /ha			Fumier 15 t /ha
		N	P ₂ O ₅	K ₂ O	
Herbe	60	27	5	13	sur 16 ha
Ensilage+ Foin +Pât.	15	70	10	25	sur 7,5 ha
Foin + Pâture	20	15	0	0	sur 10 ha
Pâture	25	10	6	16	

Pâturage

- de printemps : 7 ares/brebis, soit 15 brebis/ha
- de début d'été : 5 ares/brebis, soit 19 brebis/ha
- de fin d'été : 10 ares/brebis, soit 10 brebis/ha
- d'automne : 22 ares/brebis, soit 5 brebis/ha

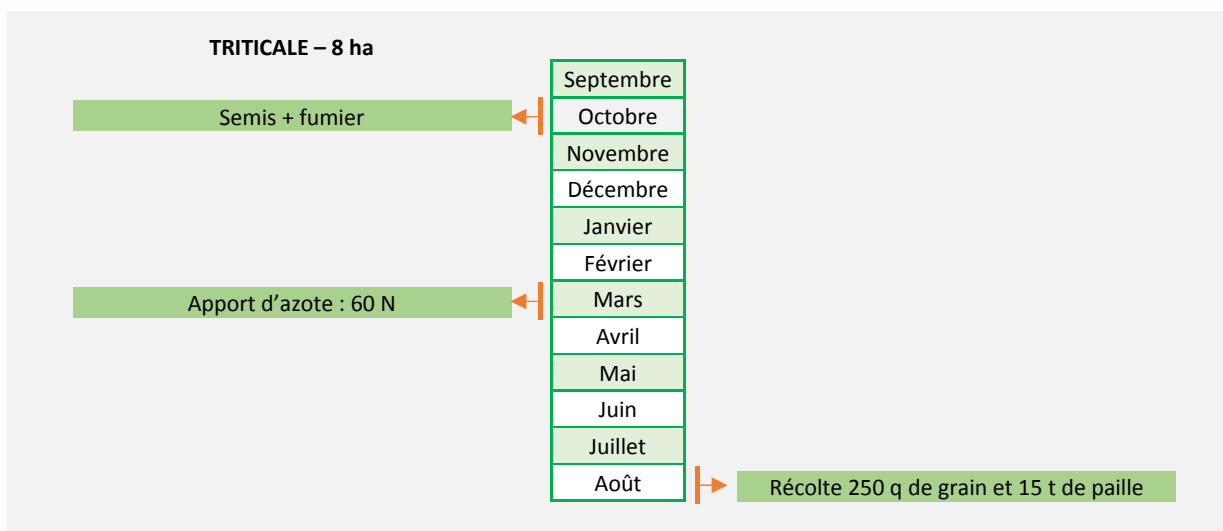
Surface récoltée et stocks

- total fourrages récoltés : 162 t (MS) disponible + 9 t de paille alimentaire

DE LA PAILLE POUR SECURISER LE STOCK FOURRAGER

- Pour la litière 90 kg de paille par brebis sont nécessaires
 - Les prairies temporaires sont les têtes de rotation.
- Avec 30 % de la SAU labourable, la mise en place de prairies temporaires à base de mélange multi-espèces et de céréales destinées à l'alimentation des troupeaux ne pose pas de problèmes d'assolement.
- Les parcelles reçoivent 15 tonnes de fumier par hectare et ensuite une soixantaine d'unités d'azote. En fonction du salissement, un désherbage peut être réalisé.
- La production de paille (3 t /ha soit 15 t) couvre seulement 1/3 des besoins en litière. L'achat de 26 tonnes supplémentaires, dont 9 t pour l'alimentation est donc nécessaire.

Éléments clés de la conduite des cultures



Fertilisation

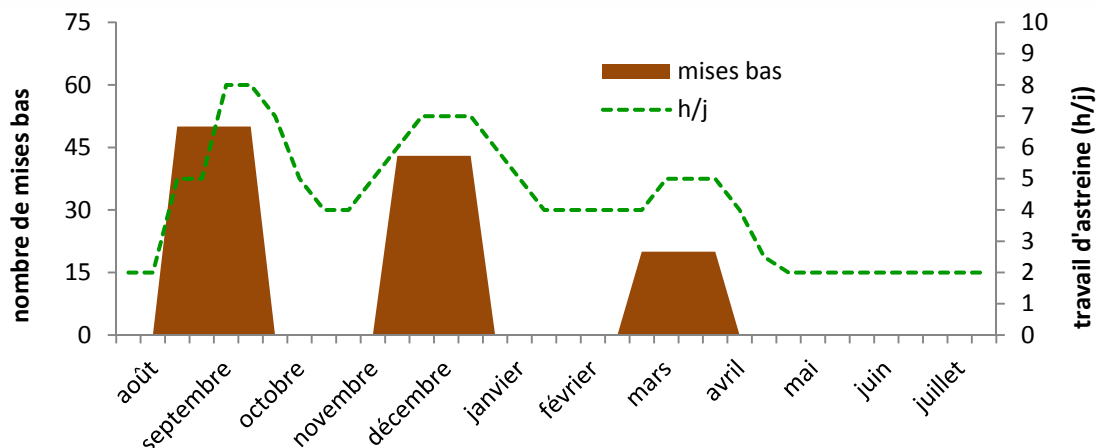
	Rdt/ha	Fertilisation minérale (en unités/ha)			Fumier
		N	P ₂ O ₅	K ₂ O	
Triticale	50 q	60			15 t/ha

Rotation sur une sole de 20 ha

Triticale – prairie
temporaire 3 ans

DE LA MAIN-D'ŒUVRE D'APPOINT POUR ASSURER LA SURCHARGE DE TRAVAIL DE L'AGNELAGE DE CONTRE-SAISON

- **Main-d'œuvre** : L'éleveur assure les travaux d'astreinte de l'exploitation avec des coups de main lors des agnelages. L'ensilage est réalisé en entraide, la moisson et la tonte par entreprise.
- **Travail d'astreinte** (travaux journaliers sur le troupeau) : 1 540 heures par an. Soit 4,2 h/j, 3,4 h/brebis et 2,2 h/agneau.



Les évolutions sont marquées par les 3 périodes d'agnelage par an, la principale en fin d'été et celle d'hiver quand tout le troupeau est en bâtiment. La fonctionnalité des bâtiments et des équipements est primordiale pour le confort au travail. Avec un seul travailleur permanent, l'appui d'un chien de troupeau bien dressé est indispensable pour assurer toutes les manipulations.

- **Travail de saison** : 92 j par an, soit 30 j pour le troupeau, 48 j pour la surface fourragère, 6 j pour les cultures et 8 j pour l'entretien du territoire. Il est réalisé à 84 % par l'éleveur.
- **Temps Disponible Calculé** (marge de manœuvre en temps) : 1 000 heures/an pour l'éleveur.

Principaux équipements pour les travaux de saison

Bâtiments

Des bâtiments suffisants (2m²/brebis) et fonctionnels pour loger l'ensemble du troupeau pendant 5 mois sont nécessaires. Pour les brebis non allaitantes, l'équipement est moindre. Un parc de contention ou des cornadis sont indispensables.

Matériel

Combinaison entre matériel en propre, copropriété, Cuma et entreprise. L'optimisation des charges de mécanisation détermine le résultat économique final. Seuls un tracteur et le matériel de distribution sont indispensables en propriété.

UN TROUPEAU PROLIFIQUE AVEC MISE BAS PRINCIPALE DE CONTRE-SAISON ET VENTE D'AGNELLES

Ce type de système offre, sans nécessairement un agrandissement de l'exploitation, une opportunité de reprise ou d'installation, notamment en zone de montagne ou à forte pression foncière.

Il renforce donc l'attrait de l'élevage ovin.

L'accélération non systématique des brebis favorise leur état corporel et sanitaire.

Atouts

La forte productivité du troupeau rémunère le travail fourni. La vente de reproducteurs apporte une plus-value financière ainsi qu'une reconnaissance du métier de sélectionneur.

En septembre, les brebis sont "en forme" et les agnelages se déroulent facilement.

Les agnelles sont âgées de 15 à 18 mois pour leur première mise bas.

La vente d'agneaux la plus importante a lieu de Noël à Pâques, période de cours favorables.

Limites

L'obtention de ces résultats techniques implique une maîtrise pointue de la reproduction, surtout de la lutte de contre-saison. Si elle n'est pas suffisante, la répartition des mises bas dans l'année "dérivera" et la conduite du troupeau sera déstabilisée. Les échographies sont indispensables pour la maîtrise de l'alimentation de fin de gestation.

Les investissements en bâtiments sont primordiaux pour que la distribution de l'alimentation et la surveillance s'effectuent dans de bonnes conditions.

Evolutions

Pour la conduite de la reproduction deux variantes sont possibles :

- pour les sélectionneurs : conduite de l'ensemble du troupeau en race pure
- pour les non sélectionneurs : lutte d'une partie des brebis avec des béliers viande pour la production d'agneaux de boucherie de qualité

Un changement pour ou à partir d'une conduite plus intensive (type 3 agnelages en deux ans) nécessite au moins deux campagnes pour être mis en place.



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Juin 2016 - ISSN : en cours

Référence Idele : 00 16 601 019 - Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Cas type rédigé par :

Philippe ALLAIX – Chambre d'agriculture de la Loire – philippe.allaix@loire.chambagri.fr Tél : 04.77.92.12.12

Michel POCACHARD – Chambre d'agriculture du Rhône – Race Ovines des Massifs –
michel.pocachard@rhone.chambagri.fr - Tél : 04.78.19.61.64

Gérard SERVIÈRE – Institut de l'Élevage – gerard.serviere@idele.fr – Tel : 04.43.76.06.81

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré grâce au soutien du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).
La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

